

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 26 septembre 2022**

**Délibération n° 2022-1273**

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Rapport des mandataires - Société publique locale (SPL) de l'opérateur de services énergétiques régional (OSER) - Exercice 2021

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**Rapporteur** : Monsieur Philippe Guelpa-Bonaro

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 septembre 2022

Secrétaire élu(e) : Madame Valérie Roch

**Présents** : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chih, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimefeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

**Absents excusés** : Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), Mme Carrier (pouvoir à M. Geourjon), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Corazzol (pouvoir à M. Le Faou), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), M. Girard (pouvoir à M. Quiniou), M. Kabalo (pouvoir à Mme Panassier), M. Lungenstrass (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Marguin (pouvoir à Mme Nachury).

**Conseil du 26 septembre 2022****Délibération n° 2022-1273**

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Rapport des mandataires - Société publique locale (SPL) de l'opérateur de services énergétiques régional (OSER) - Exercice 2021

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 septembre 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil n° 2020-0193 du 5 octobre 2020 et suite au conseil d'administration de la SPL OSER du 8 février 2021, la Métropole de Lyon est entrée au capital de la SPL à hauteur de 50 000 € pour 5 000 actions, représentant 0,45 % du capital de la SPL.

L'objectif de la SPL OSER est d'impulser une dynamique nouvelle en matière de rénovation énergétique des bâtiments publics.

L'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM) ainsi que des SPL.

Le document présenté au Conseil comprend le bilan d'activité et le bilan financier approuvés par le conseil d'administration de la société en date du 4 avril 2022. Le représentant de la Métropole aux assemblées générales et à l'assemblée spéciale de la SPL est monsieur Jean-Claude RAY.

**I - Bilan financier 2021 de la SPL OSER**

Les résultats de la société sont présentés sur les 3 derniers exercices :

	2019 (en K€)	2020 (en K€)	2021 (en K€)	Tendance 2020-2021
capital social	10 801	10 801	10 999	↗
participation publique	100 %	100 %	100 %	
<i>dont Métropole de Lyon</i>	0 %	0 %	0,45 %	<i>entrée au capital en 2021</i>
chiffres d'affaires	7 754	3 558	2 065	↘
résultat net	11	- 31	- 82	↘
capitaux propres (hors subventions d'investissement)	11 368	11 337	11 453	↗

## 1° - Le compte de résultat

L'activité de la SPL est basée sur 2 types de marchés avec les collectivités :

- des études en amont (audits énergétiques et accompagnement à la rédaction de travaux), en progression par rapport à 2020,
- des mandats de maîtrise d'ouvrage signés majoritairement les années précédentes ou en 2021.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 065 K€ en 2021, en baisse en raison de la livraison des derniers travaux conduits par la SPL en tiers financement. Le total des produits d'exploitation se monte à 2 471 K€.

Les charges d'exploitation 2021 s'élèvent à 2 601 K€. Elles sont constituées à hauteur de 48 % par des achats et charges externes (travaux pour les opérations réalisées en bail emphytéotique administratif -BEA-) et pour 36 % par des frais de personnel (927 K€), en hausse de +22 % par rapport à l'année précédente en raison de 3 recrutements.

L'effectif total présent au 31 décembre 2021 est de 15 collaborateurs, contre 12 en moyenne en 2020.

La SPL affiche ainsi un résultat d'exploitation négatif de - 82 K€ contre un résultat négatif de - 132 K€ en 2020.

L'exercice 2021 se clôt par un résultat net en perte de - 82 K€ (- 11 K€ en 2020, + 11 K€ en 2019, + 67 K€ en 2018).

## 2° - Le bilan

Le capital de la SPL s'élève à 10 999 K€, détenus à 66,85 % par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La Métropole détient 0,45 % du capital.

Après l'intégration des résultats cumulés, la situation nette se monte à 11 453 K€.

Les dettes financières à long terme et les dettes d'exploitation au passif se montent à 88 820 K€. En contrepartie, les créances à l'actif du bilan s'élèvent à 87 432 K€.

À fin 2021, la trésorerie s'élève à 12 786 K€, le système de financement des opérations des collectivités étant basé sur un régime de demandes d'avances, la trésorerie est excédentaire.

## II - Activité 2021 et perspectives 2022

Depuis 2019 et la signature des premiers mandats de maîtrise d'ouvrage, le résultat d'exploitation est négatif alors qu'il était positif de 2015 à 2018. Un nombre de projets lancés insuffisant dans les années antérieures a conduit à une activité plus faible en phase réalisation pour 2021 avec un impact sur le résultat. Deux mandats avaient été signés en 2020 (impactant le niveau d'activité en 2021) contre 7 en 2021, ce qui s'explique par le nombre croissant d'actionnaires.

Depuis le début de l'année 2022, l'activité économique de la SPL poursuit sa reprise avec la signature de 3 nouveaux mandats, dont un avec la Métropole, et un mandat en cours de signature. Compte tenu des marchés signés et des prévisions au cours des mois à venir, l'exercice 2022 devrait afficher un résultat net proche de l'équilibre ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

**DELIBERE**

**Prend acte** du rapport établi sur l'activité de la SPL OSER au titre de l'exercice 2021.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 28 septembre 2022**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220926-291668-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 septembre 2022 Date de réception préfecture : 28 septembre 2022
---